

## II

*Le Chargé d'Affaires par intérim des États-Unis d'Amérique au  
Ministre des Transports du Canada*

Ottawa, le 31 août 1984

N° 330

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note n° ETT-1583 du 31 août 1984, relative à un Accord concernant la certification, l'homologation et l'acceptation de navigabilité et environnementale des produits aéronautiques civils d'importation, et la coopération à cet effet, entre les États-Unis et le Canada, qui abroge et remplace l'Arrangement entre nos deux gouvernements relatif aux certificats de navigabilité pour l'exportation, lequel avait été rendu officiel par un Échange de Notes à Washington le 28 juillet 1938, et modifié par un Échange de Notes à Ottawa le 12 août 1970 et le 18 février 1971.

J'ai l'honneur de vous informer que mon gouvernement approuve les conditions de l'Accord, telles qu'elles sont stipulées dans votre Note susmentionnée, et de confirmer en conséquence que votre Note et la présente réponse constituent un Accord qui entrera en vigueur à la date de la présente réponse.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*Le Chargé d'Affaires par intérim,*  
JOHN H. ROUSE

L'honorable Lloyd Axworthy,  
Ministre des Transports,  
Ottawa.